

JACQUES AMYOT TRADUCTEUR



JACQUES AMYOT EST SURTOUT CONNU comme traducteur, et c'est bien à ce titre qu'il figure au programme de notre première journée d'Assises. Il a peu écrit et moins encore publié de textes de son propre cru. Il existe pourtant un court traité intitulé *Projet d'éloquence royale* et qui a été fort savamment et élégamment réédité l'année dernière aux Belles Lettres par Philippe-Joseph Salazar. L'objectif de ce petit ouvrage était de fournir des directives au roi Henri III, considéré comme le modèle du monarque orateur. Amyot donne de judicieux avis à son royal disciple et à toute personne appelée à prendre la parole en public. Il nous invite à diviser notre propos en quatre mouvements : l'exorde, la narration, la confirmation et la péroraison. Puisque nous en sommes au premier temps de cette causerie, écoutons ce que Jacques Amyot nous dit de l'exorde :

L'exorde n'a été institué à autre usage que pour avoir bonne et paisible audience, rendre les écoutants bien affectionnés tant envers nous qu'envers la chose dont nous voulons parler ; et par ces moyens les disposer à bien recevoir, et avec entière créance, ce que nous leur disons.

Vous aurez compris que je souhaitais vous faire lier connaissance dès l'exorde avec le personnage dont il m'a été demandé de vous parler. Qu'il me soit permis de souligner ce point : le sujet n'est pas au centre de mon domaine familial. Mais, à la suite d'une causerie sur Amédée Pichot en 1992, le conseil d'administration d'ATLAS et son excellent président ont souhaité poursuivre l'expérience consistant à inclure dans le programme des Assises un chapitre de l'histoire de la traduction littéraire, et me confier une deuxième fois cette tâche. Je suis peu doué pour dire non à de bons amis ; j'ai donc dit oui et me suis embarqué dans une navigation hasardeuse ; je connaissais un peu Pichot ; je n'avais guère fréquenté Amyot ; j'aurais peut-être préféré *a priori* parler de Marcel Proust traducteur de Ruskin. Pourtant, après avoir passé en compagnie d'Amyot et de Plutarque de très nombreuses heures cet été, je peux et dois dire qu'encore une fois, comme dans la chanson, je ne regrette rien. Jacques Amyot

s'est révélé fascinant et passionnant à chaque pas. J'espère vous faire partager ma profonde conviction qu'il mérite sa célébrité et qu'il gagne infiniment à être mieux connu. Les étapes de cette prise de connaissance vont être : un aperçu de la vie et de la carrière de Jacques Amyot (ce sera, si l'on veut, la narration) ; une tentative de définition de la nature et de la qualité de ses traductions ; un rappel de ce qu'a été la fortune ou le destin d'Amyot traducteur, de son vivant et après sa mort (ces deux parties constituant sans doute la nécessaire confirmation exigée de l'orateur) ; enfin je ne me déroberai pas à l'obligation de vous infliger une péroraison.

Pour la biographie de Jacques Amyot, je me suis surtout servi du livre publié en 1941 par Alexandre Cioranescu, jeune professeur roumain ; bien des points restent mal connus et font l'objet de controverses, mais pour l'essentiel cet ouvrage est fort estimable.

Jacques Amyot est né le 29 octobre 1513 à Melun. Son nom de famille est très courant. Sa famille n'appartient pas à la noblesse mais n'a pas non plus connu la pauvreté. Son père, Nicolas, était dans le négoce ; sa mère, deuxième épouse de Nicolas, s'appelait Marie Lamour. On ne sait rien de l'enfance de Jacques Amyot, ce qui n'empêche pas les biographes les plus entreprenants de la raconter. Il dut montrer quelques dons précoces puisqu'on l'envoya à Paris poursuivre ses études au respectable collège du cardinal Lemoine, fondé en 1302 ; il y apprend le latin et le grec, est reçu maître ès arts en 1532, et continue encore à étudier (l'hébreu, le grec, les mathématiques), jusqu'à la fin de 1533 ; il a des condisciples distingués, comme Calvin et La Ramée dit Ramus.

Amyot se retrouve ensuite à Bourges (fin 1534-début 1535) comme professeur, puis précepteur des neveux de l'abbé Jacques Colin. Il passe dix ans à Bourges, toujours à l'état laïque. Vers 1536, il est nommé "lecteur de grec" à l'université de Bourges. Il a aussi quelques élèves en leçons particulières. Dès cette période il commence à traduire des auteurs classiques comme Sophocle et Euripide, travaux qui n'ont pas laissé de traces imprimées ni même manuscrites. C'est vers 1542 qu'on note les premières manifestations de son intérêt pour le Plutarque des *Vies d'hommes illustres* ; Amyot avait déjà traduit certaines des œuvres morales du même auteur, mais ne devait les publier qu'en 1572, longtemps après les *Vies*. C'est sans hâte qu'il commence son travail sur ces vies. Avant lui, Georges de Selve avait été chargé d'une entreprise analogue par François I^{er}, mais était mort après avoir traduit seulement huit des cinquante vies. C'est alors que François I^{er} demanda à Amyot de prendre la relève.

Le jeune précepteur et lecteur de grec a d'autres traductions en chantier au cours des mêmes années. Il s'agit des *Ethiopiennes* d'Héliodore, qui paraîtra en 1548 ; de *Théagène et Chariclée*, œuvre d'Héliodore, et surtout de *Daphnis et Chloé*, roman licencieux de Longus. Je dis surtout, non par pure malveillance, mais parce qu'il est surprenant qu'un futur grand homme d'Eglise et moraliste éminent ait pris plaisir à mettre en français, même en arrangeant et en poétisant un peu les choses, un récit très osé, d'après la description qu'en donne Edmond

Cary dans son étude des *Grands traducteurs français* :

C'est une série de tableautins émoustillants [que Longus] fait défiler devant un public blasé, en brochant sur des situations tout extérieures, avec, comme thème, l'amour sensuel, l'amour à fleur de peau, et deux enfants - une fillette de treize ans et un garçon de quinze ans- comme protagonistes.

Je vous ai lu ces lignes non pour vous allécher, ou vous "émoustiller" - je ne parle pas devant un public blasé -, mais pour que vous compreniez les raisons qui m'ont poussé à étudier Amyot traducteur de Plutarque plutôt que de Daphnis et Chloé, malgré la réédition de ce dernier titre par Actes Sud.

Quoi qu'il en soit, l'ascension d'Amyot ne fut nullement ralentie par ses activités littéraires les moins avouables. Au contraire. En effet, c'est en 1548 qu'il avait été présenté à la cour et c'est pour aider l'érudit dans son travail sur les *Vies* de Plutarque que François I^{er} lui fit don de l'abbaye de Bellozanne en Normandie, bénéfice d'autant plus avantageux qu'il n'impliquait pas la présence du titulaire sur les lieux. Ce royal cadeau fut fait d'extrême justesse ; François I^{er} signa cette attribution le 18 mars 1547... et mourut le 30 du même mois (rien ne donne à penser qu'il y ait un lien quelconque entre ses largesses envers Amyot et son décès, bien qu'il n'ait eu que cinquante-trois ans à l'époque).

Le nouvel abbé de Bellozanne commença par partir pour l'Italie au printemps de 1548, en compagnie de son protecteur, nommé ambassadeur à Venise, puis auprès de François, cardinal de Tournon : le séjour à Venise se prolongera jusqu'à l'automne de 1550 ; ensuite Amyot s'installera à Rome ; il fait un travail considérable dans les grandes bibliothèques italiennes, retrouve des manuscrits grecs des œuvres de Plutarque et se livre à des recherches textuelles approfondies. Vers la fin de sa période italienne il est chargé de porter une lettre du roi Henri II aux évêques réunis au concile de Trente (concile boudé par les Français) ; il s'acquitte avec efficacité de sa mission. Il rentre en France en 1552 ; à la fin de cette année, on le trouve à Paris, où il traduit Diodore de Sicile. Vivant auprès de François de Tournon, il est proche de la cour. Il a même failli devenir précepteur du Dauphin, mais le titulaire de ce poste envié, Pierre Danès, assez malade pour qu'on lui cherche un successeur, se rétablit et retrouve sa place. C'est une déception pour Amyot, qui était certainement ambitieux. Il devient alors professeur au collège du cardinal Lemoine et y reste de 1555 à 1557. En 1557 il accède à la fonction de précepteur, mais seulement auprès de deux princes, les ducs d'Orléans et d'Anjou, dont rien n'indique alors qu'ils régneront un jour, mais qui en fait deviendront Charles IX et Henri III. Amyot réussit dans sa nouvelle fonction ; comme le dit son biographe, usant d'une formule qui peut donner à réfléchir à tous ceux d'entre nous qui sont ou ont été enseignants, même à l'occasion : "Il sut se faire aimer quoiqu'en les instruisant." C'est surtout en matière de

religion qu'il leur donnait une formation. L'abbé de Bellozanne est de plus en plus proche de l'Eglise.

Au cours de la même période se situe l'événement pour nous le plus décisif de la vie de Jacques Amyot : la publication en 1559 de sa traduction des *Vies* de Plutarque (rééditée en 1565 et 1567, ce qui implique un succès énorme ; sans doute la concurrence ne devait-elle pas être aussi rude qu'aujourd'hui pour accéder au rang de best-seller, mais pour mesurer la popularité du Plutarque d'Amyot on dispose du témoignage de Montaigne écrivant ceci : "Nous autres ignorants étions perdus si ce livre ne nous eût relevés du borbier; sa merci, nous osons à cette heure et parler et écrire ; les dames en régentent les maîtres d'école ; c'est notre bréviaire"). Ne nous dissimulons pas que tout est lié dans la carrière d'Amyot, car il fait, et fait bien, beaucoup de choses à la fois ; nous reviendrons naturellement sur ses traductions, mais il faut dire qu'il est un bon précepteur de princes ; ses élèves lui sont attachés ; de l'aîné un contemporain rapportait ceci : "Outre ce qu'il l'appelloit toujours «mon maistre», encores tenait-il ses conseils et advis comme oracles, ou propos procédans de la bouche d'un saint et véritable prophète." Cioranescu ajoute : "Il lui témoigna toute sa vie d'un respect qui ne manquait pas d'étonner ses courtisans, habitués à des attitudes et un langage plus libres, et il n'aurait jamais osé jurer ou tenir des propos inconvenants, en présence de son précepteur." L'élévation imprévue de ses deux élèves au trône de France, l'un après l'autre, explique la carrière ecclésiastique d'Amyot.

Charles IX n'avait que dix ans à la mort de son père en 1560 ; il atteignit sa majorité en 1563. Amyot ne tarda pas à être nommé grand aumônier du roi, situation enviable ; il administre, entre autres, l'hôpital des Quinze-Vingts, ce qui est une responsabilité avantageuse financièrement, mais un devoir malaisé à remplir, car les "aveugles du roi" sont gens querelleurs et, comme le dit Cioranescu, "Amyot avait été obligé, après avoir interdit le blasphème et les prêts à usure, de faire installer une estrapade... pour punir les... désobéissants." Le clergé de l'hôpital n'était guère plus docile : Amyot dut trop souvent sévir contre "les prestres et vicaires de céans... trouvés avec quelques femmes ou filles", mais ne semble pas avoir pleinement réussi à éliminer ces élans de la chair parmi ses subordonnés. Il vit d'ailleurs une période difficile et agitée à d'autres égards et doit participer à la lutte contre l'expansion du protestantisme, qui exerçait une influence à tous les niveaux.

Amyot fut nommé évêque d'Auxerre en 1570 (les conditions de sa nomination sont un sujet de controverse entre ses biographes et elle ne fut pas facilement acceptée sur le moment par le pape ni par certains de ses contemporains et administrés en France). Poursuivant en même temps son ascension à la cour, Amyot se trouva conseiller du roi dans plusieurs organismes comme le Conseil d'Etat. Il a des revenus de plus en plus importants qu'il gère consciencieusement. Il déclare qu'il souffre de se voir détourné de ses études par tout ce travail administratif et gestionnaire. Et qui de nous, s'il

est traducteur dans l'âme, ne souffrirait d'être éloigné de sa table de travail pour se livrer, fût-ce à prix d'or, à des tâches aussi subalternes ? Enfin, subalternes, pas tellement, car il y a tout de même un évêché et un diocèse à la clé.

Pendant les premières années de son ministère épiscopal, Amyot n'est guère présent dans son diocèse. Auxerre est une ville inconfortable pour un évêque parachuté par le pouvoir. Il s'y déroule des conflits sanglants entre catholiques et huguenots. L'absentéisme du prélat durera jusqu'à la mort de Charles IX en 1574, bien qu'Amyot ait pris possession de son siège dès 1571.

Amyot était certainement à Paris en 1574, puisqu'il assista Charles IX dans ses derniers moments. Il éprouva à la mort du roi une émotion sincère, mais ne suivit pas son enterrement pour des raisons de dignité, c'est-à-dire de protocole, qu'il est sans doute permis de considérer comme assez lamentables. Des témoins racontent que "furent dites hautes paroles de part et d'autre" et que le clergé et les parlementaires quittèrent le convoi plutôt que de céder le pas. Une nouvelle querelle du même ordre eut lieu le lendemain des obsèques : d'où l'attitude des parlementaires qu'on vit "se lever avec des menaces grandes qu'ils firent, et injures qu'ils débagoulèrent contre ledit aumosnier, jusques à l'appeler maraut et fils de bouchier". Heureusement le successeur de Charles IX garda sa protection et la situation de grand aumônier à Jacques Amyot. Prospère, il s'achète des propriétés. Henri III le nomme membre de l'ordre qu'il fonde : le voilà chevalier de l'ordre du Saint-Esprit.

Ce nouveau et dernier protecteur d'Amyot n'est guère encensé par les historiens ; il eut une conduite parfois bizarre et peu royale. Amyot vécut dès lors davantage dans son diocèse, où il eut beaucoup de travail et de revenus. Ainsi, dans une seule de ses seigneuries, il jouissait de droits de cens, de minage, de rouage, de péage, de fenestrage, et de bien d'autres avantages en nature. Les charges étaient lourdes ; il devait lutter contre l'hérésie, visiter le diocèse ; il créa un collège. Mais il fut victime d'un mouvement révolutionnaire hostile à l'autorité royale. Amyot fut accusé, injustement semble-t-il, d'avoir approuvé l'assassinat du duc de Guise. En réalité, il publia son avis qui était que pour un crime aussi énorme le pape seul avait pouvoir de donner l'absolution ; ce n'est pas Amyot qui la donna à Henri III. Au contraire, il regagna son diocèse, où il fut très mal accueilli à cause de sa fidélité à l'autorité royale légitime ; il fut volé, ses propriétés furent pillées, il fut pratiquement interdit de séjour à Auxerre et on l'empêcha d'entrer dans sa cathédrale ; il fut malmené et menacé de mort.

Henri III mourut à la fin de 1589. Amyot eut une attitude hésitante à l'égard d'Henri de Navarre (qui ne le garda pas comme grand aumônier). Cantonné dans son diocèse encore hostile, il put retourner dans la cathédrale en mars 1590, mais sa situation matérielle était très diminuée ; il se sentait trop vieux et fatigué pour livrer de nouveaux combats. Sa fin de vie fut donc triste ; elle fut brève ; il mourut, pauvre, le 7 février 1593. Il fut enterré dans la cathédrale, où

le tombeau existe encore, mais ses restes furent malmenés pendant la Révolution française : en 1793 ses restes furent jetés pêle-mêle avec ceux d'autres prélats dans un trou creusé près d'un pilier de l'église. Vous noterez avec intérêt qu'il arrive quelque chose d'important à Amyot tous les deux cents ans : en 1593, sa mort ; en 1793, son exhumation ; en 1993 une autre forme, plus aimable, d'exhumation, puisque nous sommes réunis pour parler de lui. Qu'arrivera-t-il en 2193 ? J'avoue que je l'ignore, mais nous verrons bien.

Inutile de se dissimuler qu'Amyot semble avoir eu plutôt mauvais caractère, et qu'il tirait de son ascension une fierté quelque peu ombrageuse. Mais tous les traducteurs ont lieu de l'estimer et de lui porter une admiration reconnaissante, comme nous allons le voir maintenant de façon plus spécifique.

La nature et la qualité des traductions de Jacques Amyot vont donc nous occuper à présent : le temps disponible est trop court pour rappeler en détail les prédécesseurs et les contemporains qu'il eut dans le domaine de la traduction. Il fut un pionnier et sans doute un modèle à beaucoup d'égards, mais il ne s'avança pas en enfant perdu dans des terres vierges. Qu'il suffise de dire que Claude de Seyssel, Etienne Dolet, les Estienne, Leroy, La Boétie et quelques autres, ont creusé des sillons dans le champ que nous labourons tous au cours de notre vie professionnelle et que nous étudions ici chaque année. Jacques Amyot, pour sa part, fut comme il se doit à la fois grand praticien et théoricien distingué de la traduction littéraire. D'après Cioranescu, Amyot aurait possédé les trois vertus nécessaires au succès dans son effort : l'intuition du domaine étranger, le don de la langue française et la capacité de travail acharné. Sur ce dernier point, aucun doute n'est permis puisque sa traduction des *Vies* de Plutarque fut dix-sept ans sur le chantier avant la première édition et y resta jusqu'à sa mort, comme en témoignent les modifications qu'il introduisit dans les rééditions et celles qu'il laissa, inédites, à sa mort.

En matière de traduction, Amyot a prêché et pratiqué le souci d'exactitude. Il s'est montré remarquablement consciencieux, en particulier dans l'établissement et l'amendement du texte grec de Plutarque ; loin de lui l'attitude de ses prédécesseurs français, qui préféraient traduire Plutarque sur des traductions latines, plus accessibles. Des années de recherche et de confrontations ; quiconque a fait de l'édition critique de texte sait combien cette tâche est exigeante ; et elle devait l'être plus encore en un temps où l'on ne disposait évidemment pas de microfilms. Ensuite Amyot semble avoir placé la fidélité et l'exactitude au premier rang de ses objectifs, plus encore que l'élégance. "Je confesse, dit-il dans une épître au roi Henri II citée par Jean Normand dans une réédition de deux des *Vies* publiée en 1924, je confesse avoir plus étudié à rendre fidèlement ce que l'auteur a voulu dire, que non pas à orner ou polir le langage, ainsi que lui même a mieulx aimé écrire doctement et gravement en sa langue, que non pas doucement ni facilement." Le souci de la forme est pour lui lié à celui de la fidélité, comme il le dit très joliment dans une phrase que cite Edmond Cary : "L'office propre d'un

traducteur ne gist pas seulement à rendre fidèlement la sentence de son auteur, mais aussi à adombrer la forme du style et manière de parler d'iceluy, s'il ne veut commettre l'erreur que feroit le peintre qui aiant pris à pouitraire un homme au vif, le peindrait long là où il serait court et gros là où il serait gresle, encore qu'il le feist naïfvement ressembler du visage."

Amyot sait donc, comme nous tous, que les devoirs du traducteur comprennent plus d'une forme de fidélité.

Malgré son profond respect pour l'auteur et pour le texte, malgré son souci primordial de fidélité, Amyot ne s'interdit pas le recours à certaines des ficelles de notre métier ; il pratique par exemple ce que j'ai entendu appeler ici même du nom intimidant mais bien commode d'incrémentialisation, procédé consistant à introduire dans la traduction elle-même un élément explicatif qui n'est pas dans le texte et qui pourrait aussi bien faire l'objet d'une note de bas de page. C'est aussi ce qu'Antoine Berman nommait l'augmentativité. Comme le dit Cary, Amyot "commente et explique dès qu'il redoute une hésitation du lecteur". Dans le même sens, c'est-à-dire dans la recherche de l'intelligibilité immédiate et pour économiser des explications complémentaires, Amyot se révèle adepte de la francisation, à un degré qu'on pourrait estimer parfois abusif, et c'est un peu la position de Cary, qui écrit : "Il convertit les mesures, procédé légitime et couramment admis, mais qui choque lorsque les lieues et les écus ont vieilli autant que les stades et les talents... C'est une vaine querelle que de reprocher à Amyot d'avoir transposé hipparque en capitaine général de la gendarmerie et d'avoir introduit dans son texte ce que nous ressentons aujourd'hui comme des anachronismes." Il y a toutefois sans doute quelque abus à présenter les Grands Mystères chers aux Athéniens comme une fête chrétienne or on relève dans la traduction d'Amyot des expressions qui surprennent : saintes et dévotes cérémonies, l'excommunication fulminée, la vénérable procession, chantant un saint cantique, les religieux et les confrairies.

Néanmoins, le plus constant principe directeur chez Amyot est l'attitude que lui dicte sa passion de la netteté et de la clarté. Amyot traducteur se met au service du lecteur ; il est un authentique truchement ; il ouvre une voie d'accès au texte. Bien entendu, il serait absurde de prétendre que Jacques Amyot ait été un traducteur infaillible. Il n'en existe pas ; je dirai : heureusement, puisque l'impossibilité d'atteindre la perfection rend exceptionnellement vivant et animé le champ de la traduction ; toute traduction étant perfectible, elle peut toujours être améliorée, voire recommencée. Le traducteur est sans cesse poussé à de nouveaux efforts. Les sciences philologiques et historiques ont fait des progrès depuis le XVI^e siècle et il n'est que trop facile, armé de ce savoir tout neuf (et. en ce qui me concerne, emprunté à de bons spécialistes), de prendre Amyot en flagrant délit.

Robert Aulotte, qui a consacré de longues années à la traduction des *Œuvres morales* de Plutarque par Amyot, y relève des faux sens, des contresens,

des ajouts et des omissions, bref, tout ce que nous souhaitons éliminer de nos propres travaux, tout ce que nous déplorons chez nos confrères et chez nous-mêmes (quand nous avons le douloureux privilège de reprendre une traduction déjà ancienne pour une nouvelle édition). Les additions d'Amyot sont généralement bénignes : il rendra "à Olympe" par "dans la ville d'Olympe", "en Sicile" par "dans l'isle de Sicile" ou "au Pirée" par "au port que l'on nomme Piraeus". Ces exemples me donnent fortement à penser qu'il y avait chez Amyot un vieux prof refoulé. On me dira qu'un prédicateur est de la même race que les profs et qu'Amyot en tout état de cause était précepteur, donc éducateur de profession, bien avant de commencer à prêcher. Jean Defradas, commentant une traduction du *Banquet des sept sages* par Amyot, relève lui aussi le fréquent recours à l'incrémentalisation et ce qu'il appelle pour sa part la tendance au "redoublement d'expression" ; il en donne un exemple assez saisissant. Il s'agit de traduire une énumération riche de sens pour qui connaît la civilisation grecque : "Le feu, maître du foyer, le foyer, les cratères, les réceptions, l'hospitalité" ; cela donne chez Amyot : "Le feu, garde domestique, la déité tutélaire de Vesta, l'amiable coutume de boire les uns aux autres en une même coupe, de festoyer ses amis, de recevoir les étrangers et traiter ses hôtes." Voilà qui apparente presque notre bon maître Amyot à un traducteur comme Amédée Pichot et institue donc un lien entre la causerie de l'année dernière et celle de ce jour.

J'ai cité jusqu'ici des expressions mises en lumière par des spécialistes qui en parlent dans leurs articles savants, leurs livres et leurs thèses sur Amyot. Il y a une autre source plus discrète : les notes sobrement regroupées à la fin des deux volumes de *Vies* édités par Gérard Walter pour la bibliothèque de la Pléiade. En deux mille cinq cents et quelques pages, les cas signalés ne sont pas innombrables. Un exemple : là où Amyot traduit "le pont de pierre fut bâti longtemps depuis le règne de Numa, durant que régnait son neveu Marcius", Walter nous révèle que le texte grec est différent et plus complet, puisque Plutarque avait écrit "le pont de pierre a été bâti longtemps après par le questeur Emilius. On dit même que le pont de bois n'existait pas du temps de Numa, et qu'il a été construit depuis, lorsque régnait son neveu Marcius." La plupart des fautes sont vénielles.

Je serais davantage porté, personnellement, à regretter un certain type d'infidélité par renforcement dont Amyot se rend volontiers coupable. Ainsi il substitue à "la tenue qu'il portait dans les concours" ceci : "Les ornements dont il avait accoutumé de s'accoutrer quand il devait sonner de sa cithare en un théâtre." Expliciter, souligner, grossir, détailler, insister, tels sont les péchés mignons de l'excellent traducteur que reste dans l'ensemble Jacques Amyot.

Il ne devait pas en être inconscient, puisque, révisant ses traductions il va dans le sens de l'élagage et de la simplification. Aulotte cite un exemple savoureux qui évoquera pour les anglicistes le personnage de M. Micawber dans *David Copperfield* ; une première édition du traité de *la Loquacité*

contenait l'expression "la taciturnité et science de se sçavoir bien taire" ; dans l'édition revue on trouvera seulement "la taciturnité".

Amyot connaissait sans nul doute les souffrances et les joies, les grandeurs et les servitudes qui sont le lot de tout traducteur. Il a dit d'ailleurs que "nul ne peut estimer quel tourment d'esprit et quelle croix d'entendement c'est, qui ne l'a essayé". Ses propos et son exemple ne sont pas sans susciter chez ses successeurs une réflexion sur les problèmes de la traduction. C'est le cas même chez l'ineffable Auguste de Blignières ; je l'appelle ineffable parce qu'il fait figurer sur la page de titre de son livre que son éloge d'Amyot "a obtenu l'accessit du prix d'éloquence française décerné par l'Académie française", façon désarmante de proclamer qu'il n'a pas obtenu le prix en question, qu'on lui a préféré quelqu'un d'autre, comme les bandes qui célèbrent l'obtention d'"une voix au Goncourt" (une voix en tout petit, Goncourt en lettres énormes). Eh bien, M. Auguste de Blignières de l'accessit écrit des choses sensées et intéressantes sur la traduction en général au cours de ses recherches sur Amyot. Par exemple : "Les traductions peuvent servir deux fins différentes. Elles éclairent le texte pour ceux qui l'étudient : elles le suppléent pour ceux qui ne peuvent l'entendre... Dans la première hypothèse, une bonne traduction est le meilleur des dictionnaires : dans le second cas, c'est le moins imparfait des équivalents."

Rien de sensationnel, mais un vrai bon sens et un effort sympathique d'élucidation d'une situation complexe. A l'autre extrême, il faut savoir que le très regretté Antoine Berman était un fervent admirateur de Jacques Amyot, dont il avait donné le nom au centre de recherches qu'il animait, et sur lequel il préparait un grand ouvrage, heureusement presque achevé avant sa mort combien prématurée.

La réputation de Jacques Amyot n'est pas restée à l'abri des critiques et des jalousies. Roger Zuber, dans son livre sur *Perrot d'Ablancourt* et ses "*Belles infidèles*". *Traduction et critique de Balzac à Boileau*, rapporte que notre héros eut un rival dès 1577 en la personne de Biais de Vigenère, et qu'Amyot fut près de se laisser décourager et accabler par l'adresse du nouveau venu. Il fallut peu de décennies pour que la suprématie d'Amyot fût rétablie. Une attaque massive, lancée par Claude Gaspar Bachet, sieur de Méziriac, en 1635, se révéla plus dangereuse pour la réputation d'Amyot parce qu'elle était méthodique et dans une large mesure compétente, comme l'a soigneusement établi Michel Ballard dans son important ouvrage *De Cicéron à Benjamin*. Ce Méziriac n'est pas un grand homme, mais il est lui aussi un précurseur, dans un domaine encore assez peu fréquenté (en raison de ses redoutables exigences), la critique de la traduction ; Méziriac inventa "un procédé de classement logique pour dépister les infidélités d'un traducteur". Après avoir relevé quelque chose comme deux mille erreurs et insuffisances dans le Plutarque d'Amyot, Méziriac croyait l'avoir surtout convaincu d'ignorance : Amyot n'avait pas "un fond de

doctrine suffisant", il ne connaissait pas la poésie, la chronologie, la zoologie ni les mathématiques. Après quoi, Méziriac reconnaît tout de même les mérites d'Amyot, qui "a emporté le prix et si bien mérité l'approbation générale qu'il est tenu de tous pour le meilleur et le plus judicieux traducteur que nous ayons, tant à cause qu'il a choisi un auteur excellent que parce qu'il l'a traduit en fort beau style et qui approche de la perfection". Que demander de plus ? Un écrivain dont les ennemis s'expriment en de tels termes n'a pas besoin de défenseurs. Contre Méziriac, notre ami Auguste de Blignières a manié le pavé de l'ours avec une virtuosité digne d'une meilleure cause, et plus nécessaire.

Plus haut placé dans la hiérarchie on rencontre un autre lecteur critique d'Amyot en la personne de Louis XIV, dont Aulotte rappelle "les dégoûts... devant cette langue qu'il tenait pour du vieux gaulois". Jugement qu'il faudra, au risque de lèse-majesté, réfuter sans ambiguïté.

Plus tard, au XIX^e siècle, un Paul-Louis Courier sera sévère pour la traduction de *Daphnis et Chloé*, dont il propose lui-même, il est vrai, une nouvelle version, en essayant de corser ou de pimenter ce qu'Amyot avait plutôt édulcoré. A la même époque, Auguste de Blignières mêle quelques réserves à ses éloges. Il critique surtout la traduction de Longus ; à propos de celle de Plutarque il exprime des vues nuancées : "Ce Plutarque, qui a appris des sophistes à penser et à écrire, qui a, dans la composition et le style, des artifices de rhéteur, Amyot nous l'a presque entièrement déguisé. Et pouvait-il le reproduire fidèlement?... le français des prosateurs de la Renaissance, c'est peut-être, avec moins d'harmonie, de poésie, de richesse, le grec d'Hérodote, ce n'est certainement pas celui de Plutarque."

Enfin, certains des successeurs et rivaux posthumes d'Amyot méritent d'être brièvement cités. Un abbé Tallemant, aumônier de Louis XIV et académicien, produisit une traduction des *Vies* de Plutarque, mais comme il savait à peine le grec, ce n'était pas Plutarque qu'il traduisait, c'était Amyot, qu'il s'efforçait de rajeunir et d'orner. On peut en dire presque autant de Jean-Jacques Rousseau qui, dans ses *Rêveries*, traduit un fragment des discours de Plutarque ; ignorant le grec, il utilise Amyot, qu'il aime passionnément, en renouvelant la diction, en corrigeant la vieille langue ; Rousseau fait en somme ce qu'avait fait Tallemant, avec le talent en plus, tout simplement. Un traducteur plus sérieux se trouva en la personne de Dacier, qui publia de 1694 à 1721 une version vraiment nouvelle et suffisamment respectable pour que l'éditeur d'Amyot dans la Pléiade cite plusieurs fois Dacier et reconnaisse parfois sa supériorité dans tel passage précis.

J'ai cité les réserves formulées ou inspirées par quelques critiques et quelques émules d'Amyot traducteur de Plutarque. Il serait plus facile et beaucoup plus agréable, mais un peu superflu, de rassembler des exemples de l'admiration qu'il a en tout temps suscitée. Depuis Du Bellay qui le qualifiait de "sçavant translateur", en passant par Méziriac lui-même, comme nous l'avons vu, ou Nicolas Faret qui écrit à propos des *Vies* : "Cet ouvrage a été le premier par

qui l'on a commencé de connaître que notre langue pourrait un jour acquérir assez de force et de beauté, pour atteindre à l'excellence de la grecque et de la latine", ou Montaigne, qui juge le travail d'Amyot "esmerveillable... tant y a ne scay quoy de florissante nouveaulté qui empesche que l'injure du temps n'en empire la veûe, comme s'il y avoit, au dedans, un esprit toujours renjeunissant et une âme non jamais vieillissante qui l'entretient en celle vigueur", jusqu'à Vaugelas, Racine, Boileau, Fénelon, La Bruyère, Voltaire, Bernardin de Saint-Pierre et même Bonaparte, dont Anatole France raconte que quand on lui faisait une lecture quelconque, il réclamait "les *Vies* de Plutarque, dont il ne se lassait point. Il y trouvait, disait-il, à défaut de vues larges et claires, un sentiment puissant de la destinée."

Robert Aulotte a donc tout lieu de définir Amyot comme "le prince des traducteurs en prose" (c'est le titre d'un chapitre de son livre). Amyot était intelligent et consciencieux, et par-dessus tout il était un véritable artiste.

On doit aussi savoir gré à Amyot d'avoir fait choix des œuvres de Plutarque. Pour ma part, je lui suis profondément reconnaissant de m'avoir, avec la complicité posthume de Jean Guiloineau, contraint de lire la totalité des cinquante vies d'hommes illustres (il n'y en a officiellement que quarante-huit, mais deux traitent de deux personnages chacune, et c'est donc bien cinquante sujets que couvre le recueil). Faute de temps je ne dirai rien des remarquables préfaces écrites par Amyot pour les *Vies* et pour les *Œuvres morales* ; remarquables, encore que de tendance nettement moralisatrice ; mais c'est au traducteur et non au critique que nous nous intéressons aujourd'hui ; pourtant une de mes convictions profondes, fondée sur l'expérience, est que le critique qui est en même temps traducteur occupe une position privilégiée. C'est une autre histoire. Celle qui nous occupe en ce moment est l'attachement d'Amyot à Plutarque, la lucidité passionnée avec laquelle il a su le lire et le goûter. Or, Plutarque était un auteur très difficile à traduire. Nous serions sans doute nombreux ici à proclamer qu'il n'existe pas d'écrivain facile à traduire, mais il y a des degrés et Plutarque se situe assez haut dans la hiérarchie des difficultés. Il a fallu beaucoup de courage pour se lancer le premier dans une version française de l'ensemble d'une œuvre immense et imposante. Il existait des publications partielles en français, certes, et des versions en latin et en italien, mais rien d'aussi massif que ce que devait entreprendre et réaliser Amyot. Laissons de côté les *Œuvres morales*, qui, comparées aux biographies, sont intéressantes aussi, mais non pas aussi intéressantes.

Dans les *Vies* de Plutarque, Amyot disait trouver "en somme un recueil abrégé de tout ce qui a esté de plus mémorable et de plus digne fait ou dit par les plus grands roys, plus excellens capitaines et plus sages hommes des deux plus nobles, plus vertueuses et plus puissantes nations qui jamais furent au monde".

Je ne prétendrai pas que la lecture de Plutarque soit pour tous les esprits un bonheur constant et sans mélange. Il y a des passages rendus un peu fastidieux

par ses scrupules mêmes d'historien, car, s'agissant de faits contestés, il fait état de tous les témoignages, hypothèses, et versions contradictoires. Il lui arrive en outre de traiter les légendes sur le même plan que l'histoire. De plus, ses vies contiennent inévitablement de nombreux récits de batailles, genre littéraire qu'on peut aimer et admirer plus ou moins et où il apparaît souvent que les grands capitaines sont parfois sans doute les plus hardis, mais souvent aussi et surtout les plus aisés. Il arrive à Plutarque de se faire l'apologiste de la guerre, ou l'écho de ceux qui en ont fait l'éloge. Il y a ça et là un rien de complaisance dans la description de certaines atrocités. On est surpris de lire les exploits d'Artaxerxès, qui apparaît comme le champion toutes catégories de la cruauté. Mais le passage le plus effroyable, le plus insoutenable de tout le livre de Plutarque est sans doute la longue description du supplice des auge, infligé à Mithridate pour s'être vanté, étant ivre, d'avoir tué Cyrus. Je ne vous infligerai pas cette description, sauf sur demande expresse, mais je vous assure qu'elle soulève le cœur : Mithridate met dix-sept jours à mourir de ce supplice monstrueux.

Enfin, si l'histoire est peuplée de massacres et de cruautés, elle repose aussi, inévitablement, sur les relations interpersonnelles, comme on dit aujourd'hui, et cela signifie que chez Plutarque coucherie, jalousies et querelles jouent un rôle considérable. On ne se cantonne pas dans l'hétérosexualité ; la plupart des hommes dont parle Plutarque sont bisexuels. Artaxerxès, déjà nommé, est là encore un champion ; il a épousé au moins une et plus probablement deux de ses propres filles (sans oublier d'exécuter son fils Darius), mais il ne se contentait pas de si peu puisqu'il avait "autres trois cent soixante concubines exquisés en beauté". Un gros travailleur, décidément.

L'histoire racontée par Plutarque est si riche qu'elle semble vouloir sans cesse nous convaincre que nous n'avons rien inventé ; écoutez cet extrait de la vie de Solon :

On dit qu'il lui entrevint un cas qui le fâcha et l'ennuya beaucoup : car sur le point qu'il était prêt de publier l'édit, par lequel il cassait et annulait toutes dettes, et qu'il ne restait plus qu'à le coucher en bons termes, et à lui donner quelque honnête commencement, il s'en découvrit à quelques siens amis, auxquels il se fiait le plus, et avec lesquels il avait plus de familiarité, Conon, Clinias et Hipponicus, et leur dit qu'il ne toucherait point aux terres ni héritages, mais qu'il retrancherait toutes sortes de dettes : ceux-là incontinent, avant que l'édit fût publié, allèrent emprunter de ceux qui étaient pécunieux grosse somme de deniers, dont ils achetèrent des héritages : puis quand l'édit vint à être publié, ils retinrent très bien les héritages, et ne rendirent point l'argent qu'ils avaient emprunté. Cela donna fort mauvais bruit à Solon...

Comme quoi il ne faut pas se fier à ses amis. Ne s'agit-il pas là, précisément, d'un délit d'initiés ?

Au demeurant l'une des conclusions implicites de la lecture de Plutarque c'est que les hommes illustres ne sont pas nécessairement des hommes grands et vertueux. Plutarque en est conscient et se justifie en disant qu'à son avis "nous serons plus encouragés et de lire et d'imiter les vies des hommes vertueux, quand nous saurons l'histoire de ceux qui pour leurs fautes et vices sont à bon droit blâmés".

Un merveilleux passage de Montaigne englobe dans l'éloge de Plutarque et Amyot, l'un étant "un auteur si espineux et ferré", l'autre ayant "planté visivement dans son âme une générale idée de celle de Plutarque" ; et de conclure : "surtout je lui sçay bon gré d'avoir sceu trier et choisir un livre si digne et si à propos pour en faire présent à son païs".

L'œuvre au service de laquelle se mit Amyot reste grandiose. Amyot réussit à la faire aimer et admirer. Il a réalisé l'ambition de tout traducteur digne de ce nom : il a fait œuvre incontestablement utile. Il l'a en quelque sorte ressuscitée.

Il reste à parler un peu de la langue d'Amyot traducteur de Plutarque. Je vous en ai déjà donné quelques échantillons dont j'espère qu'ils vous ont plu autant qu'à moi. J'avoue que je me suis délecté de sa manière d'écrire. Mais prendre du plaisir est une chose ; en analyser les causes est une tâche autrement difficile. Le corpus, même en se limitant aux *Vies*, est énorme et presque décourageant. On aimerait pouvoir s'appuyer sur des travaux antérieurs, mais les spécialistes comme Cioranescu affirment que le travail reste à faire, que la langue d'Amyot n'a pas encore été sérieusement étudiée. Or, elle est originale ; elle se distingue assurément en particulier par une remarquable souplesse. Son contemporain Du Verdier disait déjà : "Amyot a la vertu qui est singulière en écriture parfaite, à sçavoir le langage du commun et du peuple et la liaison du docte." L'alliance du docte et du commun permet de puiser aux deux sources de la richesse d'un parler.

Disséquer l'écriture d'Amyot permettrait de faire des observations capitales sur l'histoire de la langue française, sur l'état de cette langue au milieu du XVI^e siècle, sur ses possibilités d'adaptation et d'évolution. La langue d'Amyot est dans une situation de fluidité qui forme un contraste saisissant avec celle de Plutarque, très figée en comparaison.

Amyot démontre par son *Projet d'éloquence royale* qu'il n'était pas sans avoir réfléchi à l'art d'écrire. Le délicieux chapitre XIII de ce petit ouvrage est intitulé : "De l'élite des mots, et de la liaison." L'élite, c'est naturellement le choix, et le chapitre commence ainsi :

Quant aux mots simples, il les faut premièrement choisir, puis les joindre et assembler. En les choisissant nous prendrons ceux qui sont les plus propres pour signifier la chose dont nous voulons parler, ceux qui nous sembleront plus doux, qui sonneront le mieux à l'oreille, qui seront plus coutumièrement en la bouche des bien parlants : qui seront bon françois et non étrangers.

Quand bien même on ne trouverait dans ces phrases qu'un tissu de truismes, avouons que les conseils sont bons et l'expression charmante. On a constaté que "le fonds populaire fait peut-être l'étoffe solide du français d'Amyot" (Clément). Mais, bien entendu, il a subi l'influence de ses études savantes : le grec, le latin, l'italien aussi, auquel il s'est frotté pendant son long séjour transalpin, enrichissent et colorent sa manière d'écrire. Essayons de faire une plongée dans le vocabulaire d'Amyot ; ce sera pour bien voir que, s'il est différent du nôtre, il n'est pourtant que très rarement obscur, et que parfois la connaissance d'autres langues européennes aide à le comprendre, lorsque des formes mal établies en français à cette époque de recherche, de prolifération et de flottement, ont mieux survécu hors de nos frontières.

Quelques exemples, d'abord de termes ou de sens qui ne sont plus en usage aujourd'hui : avaler (au sens d'abaisser), appéter (la gloire, *la désirer*), ensépulterer, raccouter, s'éjouir, une scintille, hautlouer (en un seul mot, pour : faire grande éloge), envieilli, géhenner (pour torturer, l'ancêtre de notre paisible *gêner*), avocasser, semondre (inviter, convoquer, plutôt que semoncer), désordonnément, malegrâce (en un seul mot), émerveillable, pansement (pensée), le plus coiment qu'il leur était possible, leur donna coie audience et même, mieux encore : les Athéniens les attendaient de pied coi, ivrogner, paillarder, se partir de, soudard (soldat, sans nuance péjorative), opulemment ou opulemment, oppugner.

Je disais qu'Amyot est très rarement obscur. Voici un exemple de phrase assez étrangère à notre langue d'aujourd'hui, mais tout de même compréhensible ; on ne trouvera rien de plus difficile que ceci : "... combien... qu'on ne leur eût point distribué leur blé qu'ils soulaient avoir tous les mois,

et que d'ailleurs ils fussent assez à détroit de vivres..."

Un exemple de parenté peut-être accidentelle avec l'italien est fourni par cette phrase : de quoi Timoléon fut fort déplaisant en son cœur (déplaisant veut dire mécontent, et fait penser à *spaciente*). Peut-être le *déchasser* d'Amyot évoque-t-il aussi le *sacciare* de l'italien.

Les parentés avec l'anglais sont beaucoup plus nombreuses : Amyot écrit persien (et persienne) pour Perse ou persan, innumérable, ars(e) pour incendie (qui me fait penser, non pas à *arse* comme le croiront peut-être les mauvais esprits - il n'y en a pas dans cette salle, mais à *arson*), la postérité qui a flori, déçu par l'ambiguïté (au sens de trompé), tremeur, délayant (pour retardant), suasions, désarrayé (*disarrayed*), attenter, grever (*grieve*), attrement (au sens de modérément, *temperately*), à l'opposite, qui ne fallaient jamais à comparoir (*never failed*).

Un champ particulier où se manifeste la souplesse de la langue d'Amyot est la suffixation. J'ai relevé par exemple une série : sauveté (*safety*), nouvelletés (*novelty*), tardité, malheuretés, chicheté, pudicité ; une série usance, oubliance, demeurance, démontrance, fiance ; un isolé : mutination ; un trio : disetteux, pestilentieux et convoiteux (*covetous*) ; une grande famille : l'entretènement... de sa maison, un contemnement des choses terriennes (*contempt, coniemning*), prêchement (*preachment*), parlement ou département, ruinement, admonestement, et, à côté de mutination, mutinement... Enfin, je suis attendri par les brebiettes, les aiglets et même une petite villette de Sicile.

Pour illustrer les traits de la syntaxe d'Amyot qui sont tombés en désuétude (sans, encore une fois, créer de difficultés majeures au lecteur moderne), citons : "Dès lors en avant, un des plus hommes de bien de la ville, voulant Solon que les offices demeurassent, n'a pas guère aidé à sa gloire, sans point de doute, comme les officiers fussent empêchés, cettui Thucydide, la campagne d'alenviron, pensant qu'ils lui dissent la vérité, premier que l'assiéger" (on pense à l'italien *prima di*).

Ajoutons une pincée de locutions : les tenir un petit en bride, tourner sa robe, changer de robe (équivalents de retourner sa veste, comme on le dirait aujourd'hui en politique, si la chose existait encore), à l'impourvu (improviste), il loist (il est loisible de).

Terminons ce survol linguistique en donnant quelques rapides échantillons de jolies phrases d'Amyot. Je laisse de côté ce qui est rendu amusant par les accidents de l'actualité récente, comme ce poisson que Démosthène avait toujours sur lui "enveloppé dans un petit linge, comme un préservatif". Je vous épargne, faute de temps, les phrases longues d'une demi-page et pourtant construites avec une limpide élégance. Et je vous livre en vrac ce petit lot de perles discrètes : "Caton, se souciant moins que de

chose au monde des crieries que l'on faisait à rencontre de lui..." ; "elle n'avait point le mauvais bruit d'avoir été polluée et incestée par ses propres frères" ; "la maisonnette d'un pauvre paysan, où il n'y avait pour tout logis qu'une seule chambre si petite, qu'il n'y pouvait gésir qu'une seule personne, encore bien maigrement..." ; "cela était manifestement une tyrannie certaine, parce que l'on ajoutait à la souveraine puissance et plein pouvoir de la dictature, le non craindre d'en être jamais déposé".

Il me semble que les qualités éclatantes de cette prose sont le naturel, la liberté, l'expressivité.

Lire Plutarque traduit par Amyot, c'est étudier sans effort une page capitale de l'histoire de notre langue. Comparer les versions successives de ces traductions, c'est un exercice riche d'enseignements dans le même domaine, et de renseignements sur la personnalité littéraire et linguistique d'Amyot lui-même. Son attitude vis-à-vis des archaïsmes et des néologismes, par exemple, confirme que le français de Jacques Amyot est éminemment, exemplairement, une langue vivante, que ses transformations vont dans le sens de la vie présente et future du langage.

On comprend pourquoi la langue d'Amyot a eu tant d'influence sur le français que nous parlons et écrivons aujourd'hui, car il a su être à la fois accueillant, audacieux et précis. Il a pris soin, quand il introduisait un mot qui risquait de déconcerter ses lecteurs, d'en donner une définition. Le même souci l'amène à définir pour les distinguer entre eux des termes proches l'un de l'autre, tels que *desplaisir* et *desplaisance*, *haultaineté* et *hautesse*, *lourderie* et *lourdise*. A tous égards, en tout cas, on peut dire d'Amyot qu'il écrit à la fois droitement et (pour emprunter un mot qu'il aimait bien) dextrement.

Il démontre que ce qui compte dans le bien écrire, ce n'est pas de respecter les règles mais de dire ce qu'on a à dire en se faisant comprendre.

Comme l'a fort bien dit Jean Defradas : "Amyot est avant tout un écrivain : il repense dans la langue de son temps le texte qu'il traduit et ne se contente pas, comme le font encore bien des traducteurs, de plaquer artificiellement des mots sur un schéma qui reste collé au texte."

La destinée de Jacques Amyot traducteur de Plutarque a été à juste titre tout à fait exceptionnelle. On a publié en 1924 et 1934 des volumes sur la couverture desquels on lisait : "Jacques AMYOT - *Les Vies des hommes illustres grecs et romains. Démosthène et Cicéron*" ou "Jacques AMYOT - *Les Vies des hommes illustres grecs et romains. Périclès et Fabius Maximus*." L'éditeur d'un de ces volumes écrit : "Nous lisons Amyot, comme nous ferions d'un écrivain original ; il appartient à la littérature française... le Plutarque d'Amyot (c'est l'expression justement consacrée)." D'une certaine manière donc, Amyot a supplanté son auteur ; le nom de Plutarque n'apparaît plus sur la couverture de certaines éditions de ses biographies. On peut à vrai dire se demander si c'est là pour un traducteur l'idéal ou une forme de trahison ; je ne sais pas si je

souhaiterais voir publier un jour un *David Copperfield* de Sylvère Monod sans le nom de Dickens ; je peux vous assurer en tout cas que cela ne s'est jamais produit et qu'aucun éditeur ne me l'a jamais proposé ; cela voudrait peut-être dire qu'il n'y aurait plus rien de Dickens dans la traduction, ou rien de Plutarque chez Amyot. Ce qui est manifestement et absurdement excessif et faux.

Deuxième exploit exceptionnel d'Amyot : comme l'arroseur arrosé de Louis Lumière ou le *Sartor Resartus*, le tailleur retillé dont parle Carlyle, Amyot est un traducteur qui a été retraduit. Thomas North en Angleterre ne savait pas le grec ; il a donc traduit, non Plutarque, mais Amyot, ou "le Plutarque d'Amyot". Auquel d'entre nous pareil destin est-il advenu ?

Et son troisième titre de gloire unique - car Amyot est bien au moins trois fois unique parmi les traducteurs - est cette influence sur la langue française que nous avons constatée et que souligne Alexandre Cioranescu : "On est bien étonné de penser que tant de manières de sentir soient le don d'un traducteur, qui dépasse ici le rôle d'un créateur."

Vous constatez avec soulagement que je suis déjà entré dans ma péroraison. Dans son projet d'éloquence royale, Amyot dit de l'art de... conclure (car malgré les apparences il s'agit bien de conclure plutôt que de pérorer) : "Or y a-t-il deux sortes de passions ; l'une plus douce, comme la volupté, l'amour, l'espérance ; l'autre plus âpre et violente, comme la peur, la pitié, la haine, le courroux ; de la première on use en l'exorde, de la seconde en la péroraison." Peur, pitié, haine, courroux, devraient être mes armes désormais. Choisissons la pitié, car il faut bien constater qu'on ne lit plus beaucoup Amyot aujourd'hui et que c'est bien regrettable. C'est grande pitié. Il existe de nouvelles traductions de Plutarque, que les connaisseurs estiment plus dignes de foi si c'est Plutarque qu'on veut aborder. Les deux volumes de celle d'Amyot dans la Pléiade sont épuisés depuis longtemps et, malgré mes supplications, qui ne sont pas isolées, la réédition ne semble pas être pour demain. Déplorons-le ensemble, car Amyot a tout de même joué un rôle considérable et mérité notre gratitude. On ne peut guère instruire un procès en canonisation d'Amyot, car je ne crois pas qu'Amyot ait été un saint ; il faut d'ailleurs s'en réjouir car le métier de traducteur n'est pas un métier de saint. En tout cas il a été comme Etienne Dolet un de nos héros et assurément un de nos très grands hommes.

Comme péroraison de ma péroraison, je vais m'inspirer d'un auteur que j'ai beaucoup traduit, mon Plutarque, en somme, un nommé Charles Dickens. Dans son dernier roman, resté inachevé à sa mort, *Le Mystère d'Edwin Drood*, figure un personnage appelé M. Sapsea, commissaire-priseur, maire de Cloisterham, stupide, grandiloquent et éperdument vaniteux. M. Sapsea est veuf, et il a composé pour la tombe de sa femme l'épithaphe suivante :

ETHELINDA

ÉPOUSE RESPECTUEUSE DE
M. THOMAS SAPSEA
COMMISSAIRE-PRISEUR, EXPERT, AGENT IMMOBILIER, ETC.
DANS CETTE VILLE.
QUE SA CONNAISSANCE DU MONDE
BIEN QU'ASSEZ ÉTENDUE
N'AMENA JAMAIS A CONNAÎTRE
UN ESPRIT
PLUS APTE A LE CONSIDÉRER AVEC RÉVÉRENCE
ARRÊTE-TOI, ÉTRANGER
ET TE POSE CETTE QUESTION :
POURRAIS-TU FAIRE DE MÊME ?
SINON,
ÉLOIGNE-TOI, LE ROUGE AU FRONT.

La traduction est bien inférieure au texte, en particulier pour les derniers mots (*With a blush, retire*), mais en traduction, on fait ce qu'on peut, non ce qu'on voudrait, n'est-ce pas ? Quoi qu'il en soit, je vous propose à mon tour cette invocation finale :

Traducteur de tous les pays et de tous les temps, te sens-tu capable d'admirer suffisamment et d'imiter en partie Jacques Amyot, notre maître, notre prince, qui sut être à la fois traducteur et évêque, créateur d'une œuvre durable, digne d'être retraduite en d'autres langues sans passer par l'original, et qui contribua plus que quiconque à modeler le français d'aujourd'hui ? Si tu n'en es pas capable, *with a blush, retire*, éloigne-toi, le rouge au front...
... comme je n'ai plus qu'à le faire maintenant.

Source : *Dixièmes Assises de la traduction littéraire (Arles 1993)*, Atlas Actes Sud, p. 19-38.